

## PROCÈS-VERBAL Réunion du conseil

Date : Mercredi 11 janvier 2023

Heure : De 11 h à 15 h 40

Lieu : Par téléconférence Zoom

Participants : Kristine Parsons EPEI (présidente) Jessica Christian EPEI  
Laura Urso EPEI (vice-présidente) Julie Cyr EPEI  
Aliya Amin EPEI Lindsey Dann EPEI – Points à l'ordre du jour de III à VII  
Katie Begley EPEI Yalin Gorica EPEI – Points à l'ordre du jour de I à III  
Gen Breton Ela Smith EPEI  
Mary Broga Stacey Stevenson EPEI  
Kim Cole EPEI Teresa Sulowski EPEI

Excusés : Richard Filion  
Millie Forbes EPEI Shernett Martin  
Richard Stronach EPEI

La registrateur  
et chef de la  
direction : Beth Deazeley

Invités : Cynthia Abel EPEI (registrateur adjointe et directrice, Inscription)  
Mélanie Dixon, EPEI (directrice, Exercice professionnel)  
Betsy Hilton (directrice, Communications et relations avec les parties prenantes)  
Kimbalin Kelly (directrice générale des opérations)  
Pauline Walters (directrice, Réglementation professionnelle)  
Heidi Barnett (gestionnaire de projet et coordonnatrice générale)  
Lara Gertner (chef, Secrétariat à la gouvernance et aux tribunaux)  
Sharon Vanin (conseillère juridique et politique)  
Carmen Petitclerc (adjointe administrative au conseil et comités)

John Wilkinson (WeirFoulds LLP)

**N.B. Le procès-verbal est consigné dans l'ordre dans lequel les points à l'ordre du jour sont discutés.**

### I. Ouverture de la séance et administration

La présidente, Kristine Parsons, déclare la séance ouverte à 11 h et souhaite la bienvenue à tout le monde.

### **1. Reconnaissance traditionnelle des terres et des traités**

Une reconnaissance traditionnelle des terres et des traités est faite en anglais et en français.

### **2. Déclaration de conflit d'intérêts**

Aucun conflit d'intérêts n'est déclaré.

### **3. Adoption de l'ordre du jour**

Sur proposition de : Mary Broga  
Appuyée par : Kim Cole

**IL EST RÉSOLU** d'approuver l'ordre du jour de la réunion du conseil du 11 janvier 2023.

Adoptée

### **4. Approbation du procès-verbal**

L'ébauche du procès-verbal de la réunion du conseil du 2 novembre 2022, distribué avec l'ordre du jour, est présentée. Une question est abordée.

Sur proposition de : Julie Cyr  
Appuyée par : Stacey Stevenson

**IL EST RÉSOLU** d'approuver le procès-verbal de la réunion du conseil du 2 novembre 2022.

Adoptée

### **5. Allocution de la présidente**

La présidente du conseil, Kristine Parsons, accueille Jessica Christian en tant que nouvelle membre du conseil et fait verbalement le point sur les activités récentes.

### **6. Allocution de la registrateur**

Beth Deazeley, la registrateur et chef de la direction, fait verbalement le point sur les activités récentes.

## **II. Stratégie et risques**

### **1. Tableau de bord du Plan stratégique 2022-2027**

Le tableau de bord du plan stratégique – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

### **2. Rapport sur les faits saillants du plan stratégique**

Le rapport sur les faits saillants du plan stratégique – T1 2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Des questions sont abordées, suivies d'une discussion et de suggestions de la part des membres du conseil.

### **3. Rapport du comité exécutif**

Le rapport du comité exécutif – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

### **4. Registre des risques**

Le rapport du registre des risques – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Des questions ont été abordées, suivies d'une discussion et de suggestions de la part des membres du conseil.

*Lindsey Dann se joint à la réunion.*

## **III. Entrée en exercice**

### **1. Tendances trimestrielles – T1 E2023**

Le rapport des tendances en matière d'inscription du T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

### **2. Rapport de données sur l'adhésion 2021-2022**

Le rapport des données sur l'adhésion de 2021-2022, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Des questions sont abordées.

### **3. Rapports des comités**

#### **a. Rapport du comité des inscriptions**

Le rapport du comité des inscriptions T1 E2023, distribué avec l'annexe A - *Politique relative à la maîtrise de la langue* (la politique existante) et l'annexe B - *Politique relative à la maîtrise de la langue* (la proposition de nouvelle politique), sont présentés.

Sur proposition de : Mary Broga  
Appuyée par : Julie Cyr

**IL EST RÉSOLU QUE** la *Politique relative à la maîtrise de la langue* existante est abrogée et remplacée par la *Politique relative à la maîtrise de la langue* ci-jointe.

Adoptée

## **b. Rapport du comité d'appel des inscriptions**

Le rapport du comité d'appel des inscriptions du T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

*Yalin Gorica quitte la réunion.*

## **IV. Amélioration continue des compétences**

### **1. Tendances trimestrielles – T1 E2023**

Les tendances en matière de conformité à l'APC du T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, sont présentées.

### **2. Rapport annuel de conformité à l'APC 2021-2022**

Le rapport de conformité au programme d'apprentissage professionnel continu pour l'exercice 2022, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Des questions sont abordées, suivies d'une discussion.

### **3. Rapports des comités**

#### **A. Comité des normes d'exercice**

Le rapport du comité des normes d'exercice – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Une question est posée.

## **V. Réglementation professionnelle**

## 1. Tendances trimestrielles

Le rapport sur les tendances en matière de la réglementation professionnelle – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

## 2. Rapports des comités

### A. Rapport du comité des plaintes

Le rapport du comité des plaintes – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté.

### b. Rapport des comités de discipline et d'aptitude professionnelle

Le rapport des comités de discipline et d'aptitude professionnelle – T1 E2023, distribué avec l'ordre du jour, est présenté. Une question est posée.

## VI. Séance à huis clos

Sur proposition de :                    Laura Urso  
Appuyée par :                            Julie Cyr

**IL EST RÉSOLU QUE**, conformément à l'article 13, paragraphe 2, alinéas a) et e) de la *Loi sur les éducateurs de la petite enfance*, la réunion du conseil se déroule à huis clos au motif que risquent d'être divulguées des questions financières, personnelles ou autres de nature telle qu'il vaut mieux éviter leur divulgation dans l'intérêt de toute personne concernée ou dans l'intérêt public qu'adhérer au principe selon lequel les réunions doivent être publiques; et que, les litiges impliquant l'Ordre feront l'objet de discussions ou que des instructions seront données aux avocats représentant l'Ordre ou que des avis seront reçus de ces derniers.

Adoptée

## VII. Clôture

Comme il n'y a pas d'autres points à l'ordre du jour, la séance est levée à 15 h 40.

**IL EST RÉSOLU** de lever la séance.

Adoptée

---

La registrateur